



## Problèmes chauffage collectif

Par **channknz**, le **18/02/2015** à **10:35**

Bonjour,

Etant actuellement étudiant et locataire d'un appartement depuis le 01/07/14, le bail stipule que l'immeuble dispose d'un chauffage collectif qui devait être en marche depuis le octobre ou novembre 2014 au plus tard.

Le problème est que dans mon appartement le chauffage n'est pas fonctionnel et la température ambiante avoisine les 10 degrés et après un email et divers appels téléphoniques à l'agence, le chauffagiste n'est venu que le 18/02/2015.

Je voulais savoir quelles sont les démarches possibles que je peux effectuer car dans le contrat de location il est stipulé que je paie 50 euros de charges environs pour ce chauffage collectif que je n'ai jamais jusqu'à hier. Et de plus, je n'ai pas payé le loyer depuis novembre 2014 car le logement était inhabitable par 10 degrés bien que j'ai prévenu le bailleur de ce problème qui ne m'a donné aucune réponse et a réagi que en janvier 2015 et qui a quand même mit 1 mois à partir de là pour envoyer un chauffagiste.

Je vous remercie d'avance pour votre aide, cordialement.